Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 7 (1871)

Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU—HUMANITÉ—PATRIE

GENÈVE. 1er FÉVRIER 1871

7me année. N° 3.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Situation. — Biographie. — Enseignement de la géographie. — Correspondance. — Partie pratique. — Chronique bibliographique. — Chronique scolaire.

SITUATION

De quoi dépend l'avenir.

Pour peu que l'on réfléchisse aux graves événements dont l'Europe est le théâtre depuis six mois environ, on se demande tout naturellement quels moyens l'on doit prendre pour avancer le moment où la guerre ne sera plus que le triste souvenir d'une fatale erreur, héritage des temps barbares.

Que doit faire la génération actuelle pour hâter une solution que chacun désire du plus profond du cœur? Telle est la question que nous nous sommes adressée.

Assurément, nous n'avons pas la prétention de l'avoir examinée et traitée sous tous ses points de vue, mais nous croyons avoir fait une bonne chose en attirant sur un fait, dont la gravité n'échappe à personne, la sérieuse attention des hommes

qui s'occupent du développement intellectuel et moral de la jeunesse.

N'est-ce pas encore par la diffusion des lumières, par l'établissement de bibliothèques, par la circulation continuelle de bons ouvrages, par des réunions fréquentes dans lesquelles des hommes dévoués et instruits mettront leurs concitoyens au fait des progrès de la science et développeront le goût du bien et du beau, que l'on arrivera à faire comprendre aux populations, que leur bonheur et leur repos dépendent d'elles seules?

C'est par l'ignorance que l'on a tenu les peuples dans les étaux du despotisme et qu'on prive encore les classes laborieuses des droits que la nature leur accorde. S'il en est ainsi, c'est donc par l'instruction qu'il faut lutter contre le fléau, en cherchant à répandre dans le monde entier les idées de fraternité, d'humanité, de charité, qui doivent être à la base de la civilisation.

A qui incombe le devoir de faire sous ce rapport des efforts multiples et soutenus, si ce n'est aux instituteurs chargés de faire l'éducation des familles peu favorisées de la fortune ?

Continuellement en relations directes avec les gens qui ont le plus besoin de savoir, les maîtres d'école (nous nous servons de cette expression à dessein) peuvent exercer une influence très-grande sur la marche du progrès véritable, celui qui consiste à vouloir l'amélioration du sort des déshérités de ce monde.

Comment peuvent-ils s'y prendre pour travailler selon nos vœux? C'est en suivant toutes les généreuses inspirations de leur cœur; en combattant à outrance ce désir de la gloire, ces vues ambitieuses, cet amour effréné de l'argent, qu'une presse *intéressée* et *habile* a su répandre depuis quelques années chez ceux mêmes dont on aurait dû songer à s'occuper à un tout autre point de vue, nos lecteurs en sont convaincus.

Que pouvaient faire de bien ces journaux stipendiés, répandus à profusion jusque dans nos campagnes les plus éloignées, pour raconter les brillantes fêtes données par des souverains ou leurs créatures et payées toujours par le contribuable, pour rappeler jusque dans leurs moindres détails les crimes les plus affreux, ou vanter les douceurs du pouvoir absolu, qu'une connaissance même superficielle des choses fera tôt ou tard disparaître dans les formes de gouvernement.

Afin de combattre le mal qu'a produit la lecture de semblables écrits, il y a beaucoup à faire, même chez nous.

Il faut que les instituteurs soient convaincus de la nécessité qu'il y a de condamner ces lectures frivoles, souvent attrayantes, et de faire apprécier au contraire celles qui élèvent le cœur et préparent pour la société des hommes réellement dignes de ce nom.

Élever l'enfant dans le but d'en faire un homme, telle est notre tâche à nous tous, qui sentons que l'avenir du pays est entre nos mains!

La chose n'est pas aisée; loin de là, elle est hérissée de difficultés, mais c'est en raison de cette situation qu'il faut se préoccuper des moyens dont on pourrait se servir avec chance de succès. — Il en est un entre autres que nous recommandons instamment. Il s'agit de séances du soir données dans les salles d'école.

Nous avons entendu dire fort souvent : Ah! je regrette, mais je ne puis parler en public. Je ferais bien cela, mais je suis trop timide.

Mauvaises excuses que nous ne pouvons admettre.

Nous comprenons bien qu'un instituteur ne soit pas toujours apte à donner des cours proprement dits, mais ce que nous savons aussi, c'est que tous, sans exception, pourraient organiser des lectures à haute voix, avec explications et développements.

Des morceaux judicieusement choisis, lus avec soin, seront toujours attentivement écoutés et pourront donner lieu à des entretiens dans lesquels on ne craindra pas d'aborder des sujets d'intérêt public, d'ordre moral, de paix générale, et de démontrer combien il est nécessaire pour les populations, de se soucier plus qu'elles ne l'ont fait généralement de leurs propres affaires. Cela est de toute nécessité, dans une république surtout.

Les ouvrages sont faciles à trouver, et, sans parler des auteurs classiques dans lesquels on puisera largement, on se procurera une foule de matériaux sur des objets qui engageront l'habitant des campagnes, l'ouvrier comme le maître, à suivre assidûment ces séances, dans lesquelles on joindra parfois l'agréable à l'utile. C'est une charge nouvelle que vous imposez aux instituteurs,

dira-t-on peut-être? Oui, mais c'est une charge qui leur fournira l'occasion de prouver une fois de plus que la vocation de régent n'est pas un métier, mais bien un apostolat qui doit s'exercer en dehors aussi bien qu'au-dedans de la classe.

Et, sur le même sujet, ne sera-t-il pas bon également d'examiner la position des habitants de hameaux souvent éloignés du centre et auxquels l'instituteur rendrait un service éminent en portant la parole dans des réunions familières qu'il présiderait chez une personne dévouée et amie du bien public? Il est nécessaire de penser à ces populations disséminées qui, pendant les longues soirées de la mauvaise saison, n'ont à leur disposition presque aucun moyen de s'occuper de choses utiles et qui sont ainsi tout naturellement portées à s'entretenir peu charitablement des voisins et des voisines.

N'y a-t-il pas là réellement quelque chose à faire, et si nous en appelons sur ce point aux personnes qui connaissent les habitudes de la campagne, nous sommes sûr d'avoir leur assentiment.

Ce que nous demandons avec instance aux instituteurs, c'est de répandre avec profusion dans le sein de la population, ces idées élevées, ces sentiments de justice, de charité, de désintéressement, de condescendance qui porteront d'heureux fruits pour la solution des graves questions qui préoccupent au point de vue social les nations du monde civilisé.

A l'œuvre, sans retard, tel doit être le mot d'ordre de tous ceux qui croient comme nous, que c'est par l'éducation et l'instruction que la société actuelle fera triompher l'esprit de liberté et de paix sur l'esclavage et l'esprit belliqueux.

E. Cambessedes.

BIOGRAPHIE.

M. Durand, Recteur de l'école cantonale de Porrentruy.

Nous avons promis à nos lecteurs quelques détails sur la vie de cet homme distingué par le caractère et le talent et qui a été enlevé à la science et à l'instruction publique pendant l'année dernière.

Le *Progrès* de Delémont a rendu depuis lors un juste hom-

mage à la mémoire de ce professeur remarquable, qui a laissé un grand vide dans le Jura et un regret profond au cœur de tous ceux qui l'ont connu et vu à l'œuvre à Porrentruy, devenu pour lui une seconde patrie. Nous voudrions pouvoir reproduire ici en entier la Notice publiée par M. le professeur Ducret, à l'obligeance duquel nous sommes redevables de la communication du tirage à part qui a été fait des articles du *Progrès*. Malheureusement l'espace nous manque pour cette reproduction *in extenso*. Nous nous bornerons donc à une courte esquisse de la carrière de M. Durand, dont nous puisons les détails, soit dans l'écrit véridique et intéressant de M. Ducret, soit dans les impressions que nous avons gardées de l'aimable et importante personnalité dont l'Ecole Cantonale du Jura bernois porte le deuil.

M. Joseph Durand était né le 8 mai 1814, dans cette ville de Strasbourg si cruellement éprouvée l'année dernière. En 1836, il enseignait au pensionnat Péter, à Neuveville, lorsqu'il fut appelé comme professeur de mathématiques, au collége de Porrentruy (1837).

C'est dans ces fonctions exercées sans interruption pendant plus de trente ans, que se révéla la rare capacité enseignante de M. Durand, et qu'on vit se manifester ses qualités aimables, unies à l'esprit le plus fin et le plus pénétrant. Les loisirs que lui laissaient ses cours, M. Durand les consacrait à la science ou à la rédaction de ces traités rationnels et pratiques à la fois, qu'il a publiés sous le titre de *Cahiers élémentaires de géométrie* (1849) et de *Cahiers d'arithmétique* (1854).

« Dans les traités de M. Durand, dit son biographe, tout « repose sur des principes généraux qu'on démontre auparavant. » Appelé à concourir à l'élaboration du *Plan d'études* pour l'enseignement secondaire dans le Jura, M. Durand y apporta l'esprit méditatif et sagace qui le caractérisait. Les attaques passionnées et injustes auxquelles était en butte le Directeur du Collége, M. Louis Dupasquier, avaient engagé l'administration à lui donner un second, sous la dénomination de *Censeur* empruntée aux Lycées français. M. Durand fut désigné et prit loyalement sa part de la responsabilité qui pesait sur la direction, sans jamais chercher à éclipser et encore moins à supplanter celui qui était son supérieur dans la hiérarchie. C'est

par cette noble conduite et ce dévouement, que l'honorable professeur se montra digne du premier rang.

Le Collége ayant été transformé en Ecole Cantonale pour le Jura bernois, le Censeur du Collége devint Recteur de l'Ecole Cantonale, et la manière ferme et prudente, consciencieuse et pleine de tact, dont il dirigea le nouvel établissement, ne contribua pas peu à la prospérité de l'institution.

Quoique Français de cœur, comme d'origine, M. Durand aimait la Suisse et s'était identifié avec ses besoins et ses espérances. M. Stockmar, dans lequel l'esprit de parti n'a jamais étouffé l'enthousiasme des travaux intellectuels, ni les conceptions patriotiques, ayant conçu l'idée élevée de réunir en un faisceau toutes les forces littéraires et scientifiques du Jura, M. Durand se rallia à cette idée, alors qu'elle avait déjà réuni les suffrages de Thürmann, Quiquerez, Péquignot, A. Daguet (alors directeur de l'Ecole normale du Jura), Dupasquier, Xavier Kohler, Marchand, Choffat, Cuenin, Vernier et autres amis des études (1847). Mais l'active coopération de M. Durand aux travaux *de la Société Jurassienne d'Emulation*, ne date que de 1852. Il lui présenta alors une série de mémoires, tous relatifs aux sciences exactes, dont il avait fait sa spécialité, bien que, par ses connaissances variées et la tournure de son esprit, il ne fût complétement étranger à aucune des principales branches du savoir.

En 1855, l'intérêt toujours plus vif que prenait M. Durand à la chose publique, l'engagea à sortir de ses habitudes scientifiques, pour se livrer à une occupation toute nouvelle pour lui, la rédaction du journal *le Jura*. Le professeur-journaliste transporta sur ce terrain l'esprit d'analyse froide et précise qui distinguait ses cours et ne se servit jamais que d'armes courtoises, quelle que fût la violence des adversaires, ce qui naturellement ne faisait pas l'affaire des natures ardentes qui ne manquaient pas autour de lui. En 1860, la question de l'annexion de Porrentruy à la France, soulevée par les séparatistes de la contrée, amena la retraite de M. Durand, auquel sa qualité de Français faisait la position difficile.

En 1869, la santé du vaillant professeur, qui avait toujours été délicate, s'altéra gravement et l'obligea de renoncer à l'enseignement qui était sa vie et son bonheur. Cette retraite causa

un chagrin profond à tous les amis de l'instruction publique, que devait contrister encore plus profondément la nouvelle de sa mort arrivée le mercredi 19 octobre 1870. « Un nombreux « concours, dit M. Ducret, accompagna le corps du défunt à sa « dernière demeure. Des paroles émues furent prononcées sur « sa tombe; il y avait des larmes dans la voix des orateurs, des « larmes dans les yeux des assistants. »

C'est que, sous un extérieur froid, un peu railleur, Durand cachait un cœur aimant et sensible. Combien il eût souffert des affreux désastres qui fondent coup sur coup sur cette France naguère si fière et si florissante? Aussi la mort, en l'enlevant l'année dernière à l'affection de ses élèves et à l'estime des amis de l'éducation et du progrès, semble-t-elle avoir voulu épargner une immense douleur à son cœur patriotique.

Le nom de Durand vivra parmi ceux des promoteurs intellectuels et des bienfaiteurs du Jura bernois.

A. Daguet.

De l'enseignement de la géographie et de l'histoire.

S'il est vrai, comme le dit M. le professeur Chaix, que pour bien enseigner une chose, il faut en avoir le goût, ou, pour me servir de sa propre expression, la marotte, j'avoue volontiers que la mienne, c'est la Géographie et l'Histoire. Aussi bien, l'intérêt particulier que je porte à ces grands éléments de culture générale, est-il le seul motif que je puisse avoir pour faire part aux intéressés des idées que m'a suggérées mon expérience dans l'enseignement de ces deux branches. Que ces idées trouvent de l'approbation, j'en serai satisfait personnellement; qu'elles trouvent des contradicteurs, j'en serai satisfait pour mon sujet même, qui ne pourra que gagner à être discuté par des juges compétents. Et je pourrai me dire, à l'instar de certain Spartiate à qui l'on venait de refuser un emploi qu'il postulait: Je remercie Dieu de ce qu'il y a chez nous tant de gens plus dignes que moi!

J'étais sur le point de terminer cet article, lorsque parut le Manuel intitulé: *Géographie illustrée du premier âge, par MM. Cortambert et Ayer.* En le parcourant avec le double intérêt qu'éveillaient en moi, le sujet d'abord, puis la réputation des auteurs, je n'ai pas tardé à m'apercevoir combien cet ouvrage corroborait mes idées. Non pas sous tous les rapports pourtant, car aux éloges que mérite, à mon avis, cet excellent abrégé, je me permettrai

cependant de mêler quelques critiques. Seulement, pour me faire mieux comprendre, je crois devoir commencer par donner un aperçu de mes propres idées.

A. Géographie.

Et d'abord quelques remarques sur *l'ordre des matières* à adopter pour l'enseignement élémentaire de cette science.

J'ai la conviction que la méthode généralement adoptée de nos jours pour l'étude des langues vivantes, méthode qui consiste à aller du connu à l'inconnu, est, avec autant de raison, applicable à l'enseignement de la Géographie. On devrait, il me semble, pour l'intelligence des termes et des lieux géographiques, commencer par fournir aux enfants des points de comparaison pris parmi des choses et des lieux connus d'eux et situés dans leur voisinage. Voilà aussi pourquoi je trouve peu naturel de commencer un cours de Géographie par le système solaire pour finir, après avoir traité les cinq parties du monde, par la description du pays que l'on habite.

Aussi les Allemands, jusqu'à présent nos supérieurs dans la branche qui nous occupe, suivent-ils, au moins dans leurs manuels, une marche inverse; témoin celui d'Egli, dont *l'Educateur* a parlé dans son n° du 1er Décembre et celui de Meyer, également très répandu dans la Suisse allemande. Je sais bien que sous ce rapport nos voisins germaniques comptent bon nombre d'adeptes dans la Suisse Romande. Mais, à en juger par le manuel de Guinand, l'un des plus répandus chez nous, nous ne sommes pas encore prêts à reconnaître que notre patrie suisse a quelques droits à être connue avant celle des Chinois ou des Hottentots, voire même celle de peuples européens.

Après cela, on dira peut-être que peu importent livre et ordre des matières pourvu que le maître soit bon et qu'il sache tirer le meilleur parti de ses connaissances et de son manuel; il est même des gens qui, grâce à un talent original, savent fort bien se passer de Manuels. Sans doute, leur répondrai-je, l'essentiel c'est le maître. Mais s'ensuit-il que la méthode soit indifférente? Et puis, les maîtres qui, confiants dans leurs moyens individuels, mettent peu d'importance à cette question, sont, après tout, l'exception, et ces lignes ne s'adressent qu'à ceux qui croiront y trouver quelque idée digne de leur attention ou quelque progrès à réaliser.

Pour en revenir à mon sujet, je voudrais, quant à moi, que le *point de départ* fut pris, non-seulement en Suisse, mais dans la localité même que l'on habite, en y comprenant les environs les plus proches; puis, qu'élargissant le cadre, on passât à la description du canton, puis du pays, ensuite de l'Europe et des autres parties du monde, pour finir par le système solaire et les choses abstraites qu'il renferme.

Je n'en excepterais, que la connaissance de la forme sphérique de la terre,

ainsi que les notions les plus indispensables pour faire usage des cartes, surtout celle des points cardinaux. De plus, je suis d'avis que cette leçon d'introduction devrait être donnée, autant que possible, en plein air, en quelque lieu assez élevé pour pouvoir embrasser du regard une bonne partie de l'horizon.

La deuxième leçon serait destinée à expliquer les termes de la géographie physique : montagnes, plaines, plateaux, vallées, cours d'eau, lacs, caps, etc. Elle serait également donnée en plein air, pour peu que les circonstances le permissent, d'autant plus qu'il y a bien peu de localités en Suisse qui ne se prêtent à une démonstration complète de structure horizontale et verticale. D'ailleurs, même en supposant des circonstances défavorables qui vinssent empêcher cette leçon pratique, n'a-t-on pas, à défaut de cours d'eau, la pluie qui, un jour ou l'autre, se charge de procurer, à qui sait observer et faire observer, une excellente leçon d'hydrographie. Voyez plutôt après une averse, et vous aurez ce qu'il vous faut : mers, lacs, fleuves et affluents, embouchures, vallées d'érosion; il y a de tout cela, sans compter les détroits et les isthmes, les canaux et les digues que les enfants, au sortir de l'école, ne sont que trop disposés à construire eux-mêmes, au grand scandale des mères et autres personnes qui auront à réparer les désordres de toilette qui résultent de ce passe-temps. Il va sans dire que cela est une occasion à saisir et et non à attendre.

Maintenant supposons le moment venu où le maître, après en avoir fini avec l'Europe, aura à expliquer les autres continents, et par conséquent le globe et la mappemonde. Cette explication entraînerait naturellement celle de certaines autres parties du système solaire. Ce serait alors en effet qu'on aborderait les pôles, l'équateur et les zones, sans qu'il fût besoin de parler déjà des méridiens, de l'écliptique et du reste du système solaire, qui serait, cnmme je l'ai dit plus haut, beaucoup mieux placé à la fin du cours.

Quant à l'enseignement secondaire, il est évident qu'il demande une marche un peu différente. Ici la question du point de départ aurait bien moins d'importance que celle de la part à donner à l'Europe, ainsi qu'à la géographie physique, commerciale, mathématique, etc.

Cependant, pour éviter de laisser trop longtemps à l'écart la géographie de la Suisse, celle-ci devrait rester l'objet d'une leçon particulière, dans laquelle le cours élémentaire serait répété, mais avec les développements que permettrait la plus grande maturité d'âge et d'esprit des élèves. Ainsi, en supposant que dans le programme de l'école, la géographie figurât pour deu ou trois leçons par semaine, l'une pourrait être exclusivement réservée à l'étude de notre patrie.

Avant de quitter ce sujet, je crois devoir mentionner un autre défaut de

distribution dans plusieurs de nos manuels usités et qu'a su éviter le nouveau manuel C. A. Je veux parler de la division trop tranchée de la Géographie en physique et politique. Ainsi ce n'est qu'après avoir achevé les cinq continents au point de vue physique que Guinand aborde la géographie politique. Or, il me semble qu'il y a un grand inconvénient à laisser là un continent à moitié achevé, pour passer à un autre, chaque continent formant, même au point de vue physique, un tout assez distinct pour être traité à part. D'ailleurs, et c'est là un fait sur lequel insiste beaucoup le grand Ritter, la géographie physique est dans un rapport si intime avec la géographie politique, leur influence réciproque est si grande que, si la première doit précéder naturellement la seconde, elle ne peut, en revanche, en être séparée sans porter atteinte à l'idée d'ensemble.

(*La fin au prochain numéro.*)

J. Petitpierre.

CORRESPONDANCE.

Lausanne, le 4 janvier 1871.

M. Raoux, ancien professeur à Lausanne, a adressé au Comité de la Société romande, les lignes qu'on va lire et dont le ton est un peu vif. Nos lignes, sans doute, étaient vives aussi, parce qu'il nous semblait et il nous semble encore, qu'après avoir arrêté un certain nombre de changements, il n'était permis à personne de les dépasser. La preuve que nous ne sommes pas seul à penser ainsi et à évoquer le spectre rouge ou noir de la phonographie (nous penchons pour le noir) est fournie à nos lecteurs par la lettre d'une section de l'Institut genevois, qu'on lira à la suite de celle de M. Raoux et qui témoigne d'impressions analogues à celles que nous avons éprouvées nous-même à l'aspect du spécimen en question.

Daguet.

Si M. Daguet a éprouvé « un grand désappointement » en recevant le programme officiel de la nouvelle orthographe, le Comité de Lausanne n'en a pas moins été surpris des étranges affirmations que renferme son article. Pour accuser ce programme de « donner de la phonographie sous couleur de néographie; » de porter atteinte « à l'intégrité de la langue française; » de vouloir imposer « la loi à la majorité, et d'être écrit en caractères inintelligibles pour la plus grande partie des lecteurs, » lorsqu'on a déclaré accepter les réformes proposées par M. Didot, il faut avoir écrit ces critiques sous de singulières préoccupations et compter bien peu sur l'intelligence et sur la justice de ceux qui lisent *l'Educateur*. Nous ne prierons donc pas M. Daguet de don-

ner la démonstration de ces accusations peu bienveillantes; ce serait le mettre évidemment dans un trop grand embarras. Nous venons seulement protester contre cette façon peu courtoise d'entamer un débat, dans cette république des lettres classiques, à laquelle l'auteur se fait gloire d'appartenir. Essayer d'effrayer le public en invoquant un nouveau *spectre rouge*, le spectre de la *phonographie*, comme le font, en politique, ceux qui sont à bout d'arguments, est un procédé plus commode que littéraire, et un exemple d'un genre de critique un peu surprenant dans une *Revue* qui s'adresse à des instituteurs. Répétons toutefois, comme nous l'avons écrit dans le programme incriminé, que loin de craindre la critique, nous la réclamons avec insistance, sur le double terrain de la *théorie* et de la *pratique*, à condition qu'elle soit sérieuse et impartiale. C'est pour cela que nous en appelons, du jugement sommaire de M. Daguet, au jugement réfléchi et à l'expérience du corps enseignant, qui, à l'exemple de M. Firmin Didot, s'est montré sympathique à cette réforme, réclamée depuis si longtemps par les amis du peuple. Les instituteurs connaissent trop bien les poutres du vieux régime orthographique, pour faire au nouveau un si grand crime des pailles qui lui restent encore; ils ont vu de trop près les travaux ingrats et stériles de l'orthographe gréco-latine, les larmes qu'elle a fait couler, et la place fatale qu'elle enlève aux études les plus urgentes, pour se joindre à des anathèmes néographiques et condamner, sans l'avoir mis à l'épreuve décisive de l'*expérience*, un projet approuvé par des praticiens compétents.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée,

Ed. Raoux, professeur.

Genève, le 10 janvier 1871.

Monsieur le Rédacteur,

C'est par erreur que le *Programe officiel de la nouvèle ortografe* dont il est parlé à la page 15 de votre numéro du 15 janvier, porte ces mots : *Adopté par l'Institut genevois*. C'est par une seconde erreur que vous avez reçu un exemplaire non rectifié du dit Programme, car le titre en a été corrigé, sur notre réclamation.

Ainsi que MM. Firmin Didot, Olivet et A. Daguet, la *Section de littérature de l'Institut genevois* (confondue par une troisième erreur avec le corps dont elle fait partie) n'approuve que *partiellement* les réformes proposées par le Comité de Lausanne. Elle sépare nettement les améliorations *néographiques* des aventures *phonographiques*, et, sans vouloir gêner le moins du monde l'entreprise du *Comité santral*, elle n'entend nullement se laisser entraîner par complaisance au-delà de ce qui lui paraît opportun, désirable et possible.

Soyez assez bon pour insérer ces lignes à titre d'*erratum*, dans le plus prochain de vos numéros, car nous tenons dans cette matière délicate à éviter toute méprise aux lecteurs de l'*Educateur*.

Agréez, etc.

Le Président de la section,
J. Hornung, professeur.

PARTIE PRATIQUE (pour les élèves.)

ARITHMÉTIQUE.

En retirant 1872 fr. de toute l'étoffe qu'il avait achetée, un négociant trouve qu'il a gagné le 30 °/₀ sur le prix d'achat. Sachant qu'il a revendu les $^7/_{40}$ de cette étoffe à 18 fr. le mètre, le $^1/_5$ à 16 fr., les $^3/_8$ à 15 fr. et le reste à 14,50 fr., on demande combien il avait payé le mètre de cette étoffe?

Géométrie.

Des ouvriers doivent remplir, avec des pompes qui fournissent 80 litres par minute, une cuve ayant $4^m,2$ de diamètre au fond, $2^m,8$ au sommet et 4 mètres de profondeur.

A 11 heures les ouvriers ont interrompu leur travail, après avoir fait les 3/4 de leur tâche. A quelle heure avaient-ils commencé le matin, et jusqu'à quelle heure se sont-ils reposés l'après-midi, l'ouvrage n'ayant été achevé qu'à 4 heures du soir? — ($pi = 22/7$). Réponses en heures, minutes, secondes et fractions de sec.

Jules Dussoix.

Solution des problèmes contenus dans l'EDUCATEUR du 1er janvier.

ARITHMÉTIQUE.

1. Le marchand en vendant 539 setiers à 15 fr., réalise un bénéfice de 15 — 12 = 3 fr. par setier, soit au total 3 fr. × 539 = 1617 fr. S'il vend 375 setiers à 16 fr., il fait par setier une perte de fr. 16 — 15 = 1 fr., soit au total une perte de 375 fr. De son gain de 1617 fr., nous défalquons 598 fr., représentant le gain total + 375 fr. de perte, soit 973 fr., et nous trouvons que la perte éprouvée sur le nombre inconnu de setiers à 19 fr. égale 644 fr. Sa perte sur un setier étant de fr. 19 — 15 = 4 fr., nous voyons que le nombre de setiers à 19 fr. $= \frac{644 \text{ fr.}}{4 \text{ fr.}} = \underline{161 \text{ setiers.}}$

2. Les parts des six associés sont entre elles comme = 8 : 7 : 21/2 :

77/8 + 556 fr. : 231/8 : 77/8 + 556 fr. — 432 fr. = 124 fr.; d'où, en réduisant au même dénominateur, nous tirons = 64 : 56 : 84 : 77 + 556 fr. : 231 : 77 + 124 fr. Si du bénéfice total nous soustrayons le surplus de la 4e et de la 6e part, soit fr. 556 + 124 fr. = 680 fr., nous obtenons 191,390 — 680 = 190,710 fr. à partager entre les associés proportionnellement à leurs parts 64 + 56 + 84 + 77 + 231 + 77 = 589.

Nous posons donc les égalités suivantes :

La part du 1er = $\frac{190710 \text{ fr.} \times 64}{589}$ = 20722,304 fr.

Celle du 2me = $\frac{190710 \text{ fr.} \times 64}{589}$ = 18132,016 fr.

Celle du 3me = $\frac{190710 \text{ fr.} \times 64}{589}$ = 27198,024 fr.

Par le même procédé, celle du 4e + 556 = 25487,522 fr.; celle du 5e = 74794,566 fr. et celle du 6e + 124 fr. = 25055,522 fr., soit au total = 191389,954 fr. = 191390 fr.

Ont résolu ces deux problèmes : M. Isely, étudiant à Neuchâtel, l'école de Sézegnin (garçons), M. Weber, instituteur à Buchs (Argovie).

L'école de Soral (filles) a présenté des solutions justes du premier.

Géométrie.

N° 1. Réponse : La hauteur du vide restant dans le vase serait de 0m,35.

Solution. — L'eau, en se congelant, augmentant de 1/11 de son volume, et la hauteur de la glace étant de 1m,20, la hauteur du vase serait 1m,20 : 12/11 = 1,10.

L'huile versée dans le vase ayant été payée 1268,19 fr., à raison de fr. 0,60 la livre fédérale, nous trouverons, en divisant 1268,19 fr. par 0,60 c., 2113,65 livres ou 1056,825 kilogrammes de ce liquide. On obtiendra ensuite le volume en litres d'eau ou décimètres cubes, en divisant le poids en kilogrammes par 0,915, poids spécifique de l'huile : 1056,825 : 0,915 = 1155 décimètres cubes, soit 1m³,155.

Connaissant le volume de l'huile, il nous reste à en trouver la hauteur. Pour cela, nous diviserons ce volume par la surface du cercle formant la base du cylindre. Le diamètre étant 1m,40 et le rayon 0m,70 la surface = 0,70 × 0,70 × 22/7 = 1m,54.

Effectuant alors la division, nous aurons 1m,155 : 1m,54 = 0,75, hauteur de l'huile. Hauteur du vase 1m,10; hauteur de l'huile 0,75; hauteur du vide restant 0m,35.

N. B. — Plusieurs de nos correspondants ayant employé le rapport

3,1416, ont obtenu un résultat différant légèrement de celui que nous avons donné; cette différence n'enlève rien à l'exactitude de leur solution. — Ont résolu ce problème : MM. Ariste Robert, instituteur à la Chaux-de-Fonds; Jos. Metthez, instituteur à Delémont; Ph. Prélaz, instituteur à Lausanne; L. Isely, étudiant à Neuchâtel, et Prêtre, instituteur à Porrentruy.

N° 2. Réponse : Grande base 80 mètres; petite base 70^{m}; hauteur 90^{m}.

Solution. — La largeur du rectangle n'étant que les 4/9 de la longueur et prenant le 1/9 pour unité, nous pouvons considérer le contour comme étant composé de 26 parties égales de 15 mètres chacune. La longueur sera donc $9 \times 15 = 135$; la largeur, $4 \times 15 = 60$; la surface, $60 \times 15 = 8100$ mètres carrés ou 81 ares qui valent à raison de 50 fr. l'are, 4050 fr.

Autant de fois 60 fr. seront contenus dans 4050 fr., autant le trapèze contiendra d'ares : $4050 : 60 = 67,5$ ares ou 6750 mètres.

On a donc l'équation suivante, si l'on représente par x la somme des deux bases du trapèze; la hauteur sera $\frac{3x}{5}$:

$$x \times \frac{3x}{5} = 6750 \text{ mètres carrés}; x \times \frac{3x}{5} = 6750 \times 2 = 13,500; x \times$$

$$3x = 13,500 \times 5 = 67,500; 3x^2 = 67,500; x^2 = \frac{67,500}{3} = 22,500; x$$

= rac. car. de 22,500 = 150 somme des deux bases.

Leur différence est de 10 mètres. La grande aura donc 80 mètres et la petite 70. Les 3/5 de cette somme donneront la hauteur demandée, soit 90 mètres.

Ont résolu ce problème : MM. Ariste Robert, instituteur à la Chaux-de-Fonds; Jos Metthez, instituteur à Délémont; L. Hermenjat, instituteur à Morges; L. Isely, étudiant à Neuchâtel; Weber, à Buchs (Argovie), et Prêtre, instituteur à Porrentruy.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Compte-rendu du Congrès pédagogique de Neuchâtel, en 1870, et rapport sur l'Exposition scolaire de la Suisse romande.

(*Neuchâtel, Imprimerie de Guillaume fils, 1870. 152 pages in-8°.*)

La critique est aisée et l'art est difficile. Destouches.

La brochure que nous annonçons était attendue avec impatience par tous les hommes qui s'occupent avec sollicitude de l'instruction publique, et qui, dans les circonstances présentes, loin de trouver un motif de découragement, de déception ou de désespérance dans les destinées de l'humanité, y puisent, au

contraire, une nouvelle force pour travailler avec plus de zèle et de courage à répandre les lumières et à leur donner la direction capable de rendre cette instruction véritablement éducative et *humanisante*, si l'on peut parler ainsi.

Le compte-rendu du Congrès pédagogique et le rapport de l'Exposition scolaire, forment, comme le titre l'indique, deux parties distinctes et émanant de deux rédactions différentes. La première partie, de 74 pages, sort de la plume du Comité-directeur et renferme le récit détaillé et intéressant de la grande réunion des 20 et 21 juillet, des discours, des lectures, des discussions qui ont marqué cette assemblée genérale et les banquets qui ont suivi les séances, et où l'esprit sérieux qui animait les sociétaires, a trouvé moyen encore de se manifester sans détriment pour les sentiments de joie confraternelle, que devait inspirer la présence du grand nombre de membres, qu' en dépit des événements contraires, avait attirés le Congrès de Neuchâtel.

La seconde partie, sortie de la plume de M. Louis Favre, professeur à l'Académie de Neuchâtel, et qui est de la même étendue que la première, offre le tableau rapide, mais instructif et critique des riches spécimens de l'activité scolaire d'une partie de la Suisse romande et, partant, un aperçu général des travaux qui remplissaient les quinze salles du Nouveau Collége consacrées à l'Exposition.

Quand nous désignons le Comité-directeur et M. le professeur Favre, comme les rédacteurs du double compte-rendu qui fait l'objet de la présente brochure, il va sans dire que nous n'oublions pas la part des rapporteurs et secrétaires qui ont facilité le travail de ces Messieurs, dont les noms figurent en toutes lettres dans le texte. Mais quiconque d'entre nous a été occupé de la rédaction d'un rapport du genre de celui-ci, se fait aisément une idée de la difficulté que présente la coordination des rapports spéciaux dont il se compose et dont il forme pour ainsi dire la résultante. La difficulté augmente quand il s'agit de porter un jugement, d'apprécier la valeur d'un système, d'un procédé, d'un travail, et plus encore, si l'on est appelé à fixer le rang d'une école. La critique, même la plus bienveillante et la plus désintéressée, n'étant point infaillible, il peut s'ensuivre des appréciations plus ou moins justes et complètes, et cette critique, fût-elle même toujours exacte et équitable, les déceptions et les froissements d'amour-propre sont inévitables. On ne doit en être que plus reconnaissants envers ceux qui entreprennent la lourde et ingrate tâche de rapporteurs généraux et spéciaux dans les concours qui mettent en présence les forces et les amours-propres des individus et des localités d'une même terre.

Aussi, malgré les lacunes, les imperfections et les erreurs qui pourraient être signalées dans la brochure dont nous parlons, sommes-nous convaincus qu'elle sera bien accueillie des instituteurs et prendra place à côté des meilleurs écrits qu'ait publiés la Société romande. A. D.

Les douleurs de la guerre, par Louis Vermeil. Troisième édition, Lausanne, 1871, 61 pages. Se vend au profit des blessés.

Le spectacle des horreurs qui se commettent chaque jour à nos portes, arrache à l'âme généreuse de l'auteur, un cri de douleur qui se répercute à toutes les pages de son beau volume. Foi et charité, telle est la devise de notre poète et la source de ses inspirations.

Paris, comme toujours, résume bien la France.
Aussi Paris n'est plus qu'une grande souffrance,
C'est la tête ou le cœur, c'est l'incarnation,
D'un peuple malheureux, la *Grande Nation.*

CHRONIQUE SCOLAIRE

Nous apprenons avec plaisir que plusieurs instituteurs et institutrices ont mis à profit pour leurs élèves, les exercices pratiques publiés dans notre premier numéro de cette année. Ce fait prouve que les demandes qui nous ont été adressées dans le but de ne pas nous en tenir à des questions à résoudre par les maîtres, avaient leur raison d'être. — Chacun comprend que le cadre de notre journal et le but que nous poursuivons, ne nous permettent pas de mentionner, avec les noms des élèves, les écoles dans lesquelles les différents sujets auront été traités. Il doit nous suffire de savoir que notre but a été atteint et que nous avons répondu à un besoin réel.

— Une soirée charmante et qui a fort bien réussi, a été organisée par les soins de M. Duchosal, instituteur à Cartigny, au profit des orphelins victimes de la guerre. — Exemple à imiter.

Vaud. — M. Mignot, instituteur émérite, a publié, il y a plusieurs années, des *Exercices de style* et de *Composition,* qui ont eu du succès. L'ouvrage a été approuvé par les autorités scolaires de plusieurs cantons (Vaud, Genève, Neuchâtel, Fribourg). Une seconde édition en a vu le jour à Lausanne en 1855. Or, M. Mignot serait très disposé à donner une nouvelle édition de son livre, s'il trouvait le nombre de souscripteurs nécessaire. Les *Exercices* de M. Mignot se composent de deux parties, dont l'une contient les *Exercices préparatoires* à la composition et la seconde des *Esquisses* et des *Exercices de compositions,* où les rédactions d'affaires jouent le principal rôle. Le défaut de ce livre est d'être sec comme le sont en général les ouvrages didactiques. Il y règne un peu le terre-à-terre d'un secrétaire de commune. Mais il n'en sera que plus utile aux praticiens et à la vie réelle.

Le Rédacteur en chef, Alex. Daguet.

Genève. — Imp. Ve Œttinger, route de Carouge.